

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

Le succès de l'organisation du processus électoral de 2014 avec une succession de scrutins législatif et présidentiels, trois ans après les premières élections libres,¹ confirme le statut de la Tunisie en sa qualité d'acteur de premier ordre et original pour la transition démocratique dans le monde arabe. Contrairement aux « révolutions » qui ont sombré dans le chaos, la violence ou ont favorisé un retour au statu quo ante, la Tunisie a réussi ce que l'on considère comme l'un des principaux tests démocratiques. Un test où une majorité différente de la précédente l'a emporté et l'ancienne majorité – Ennahdha – a accepté les résultats des élections.

Le succès de ce test démocratique ouvre assurément une nouvelle page de la pratique politique dans les pays arabes. Cependant, exporter cette expérience doit être le dernier souci des Tunisiens. Au plus, ils donneraient envie à leurs voisins de suivre leurs pas en construisant une démocratie bienfaisante à leurs portes. Le meilleur message qu'ils semblent avoir adressé au monde qui regarde les tunisiens, c'est d'avoir répondu par l'affirmatif à la question de savoir si « La démocratie est-elle possible dans un pays arabe ? »

Ainsi, au lendemain du 2^{ème} tour du scrutin présidentiel, un journaliste de France Inter est allé jusqu'à dire que « *les Tunisiens ont voté comme des Suisses* »². Plusieurs facteurs ont pu contribuer à cette réalisation. Tout d'abord, contrairement à ce qui prévaut dans une large partie du monde arabo-musulman où les armées sont omnipotentes, l'armée tunisienne a la spécificité d'être une armée républicaine et sans ambition de pouvoir. La classe politique semble aussi bien lotie de femmes et d'Hommes politiques conscients de leurs responsabilités devant l'Histoire. Enfin, le peuple tunisien longtemps muselé par la "culture de la peur", s'est révélé très politique et donc très mobilisé. A cela s'ajoute le rôle de régulation de la scène politique joué par le Quartet³, profondément remuée par la crise

¹Qui ont donné lieu le 23 octobre 2011 à l'élection d'une Assemblée Nationale Constituante (ANC) qui a adopté, après de multiples péripéties et tergiversations, une constitution consensuelle le 26 janvier 2014.

² Il s'agit d'Anthony Bellanger, s'exprimant dans son émission du lundi 22 décembre 2014.

³Conduit par l'Union générale tunisienne du travail (l'UGTT) et composé du syndicat patronal l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA), de l'Ordre National des Avocats de Tunisie et

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

qu'elle a connu en 2013, conduit par l'acteur majeur de la société civile tunisienne qu'est la principale centrale syndicale ouvrière, l'Union générale tunisienne du travail (l'UGTT) qui ont amené les partis politiques à accepter le cadre d'un Dialogue Nationale et à s'accorder sur une feuille de route, qui a notamment aboutit à l'adoption de la nouvelle Constitution le 26 janvier 2014 et au départ du gouvernement de la Troïka remplacé par un gouvernement de technocrates indépendants ayant favorisé l'organisation par la Haute Instance Indépendante des Elections (ISIE), dans des conditions acceptables, d'élections libres, intègres et transparentes.

Ces élections ont, dans une certaine mesure changé le paysage politique tunisien. Au lendemain des résultats des législatives du 26 octobre 2014 un journal avait pour titre : « les tunisiens ont dit non aux islamistes, sans les armes. » Ce qui pose la question sur la réalité de la force actuelle des islamistes en Tunisie et la teneur des autres acteurs politiques en présence.

Cette présentation du paysage politique de la Tunisie postélectorale s'articulera autour des quatre points suivants :

1-Emergence d'une nouvelle Grande force politique "NidaaTounes", créditée d'une double victoire

2-Recul relatif des Islamistes d'Ennahdha :

3- Déclin de certaines formations moyennes et ascension d'autres

4- Un paysage politique peu propice à la stabilité gouvernementale

1- L'émergence d'une nouvelle Grande force politique : "NidaaTounes", créditée d'une double victoire

NidaaTounes ou Appel de la Tunisie est un parti politique lancé par M. Béji Caïd Essebsi, 88 ans, en tant qu'initiative le 20 avril 2012 puis transformée le 16 juin 2012 en parti, qui fut autorisé le 6 juillet 2012.

de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH). Notons que ces quatre acteurs de la société civile tunisienne comptent des représentants parmi les participants de la société civile tunisienne à l'Ecole Politique de Tunis.

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

Après avoir quitté le poste de Premier ministre, Béji Caïd Essebsi, poste qu'il avait occupé de mars à décembre 2011, (tout en s'engageant à ne pas présenter sa candidature lors du scrutin du 23 octobre 2011) souhaite fonder un parti, avec pour but de rassembler l'opposition. L'initiative est annoncée le 20 avril 2012 sous le nom de « NidaaTounes ».⁴

Après sa constitution officielle, ce parti a connu une très rapide expansion, de son nombre d'adhérents et de ses structures aux échelons régionales et locales. Il a pu rallier un certain nombre de membres de l'ANC sous sa bannière.⁵

Le programme de NidaaTounes pour les élections législatives du 26 octobre 2014 repose sur la préservation du modèle sociétal qui inclut l'autorité de l'État de droit, la démocratie, l'émancipation de la femme ainsi que l'éducation sur la base des valeurs universelles et un islam tolérant. Il vise aussi une sortie de crise progressive ainsi que le renouvellement du modèle de développement, en fixant les rôles de l'État et du secteur privé, en développant l'emploi, en mettant en avant le développement régional ainsi que des politiques sectorielles ; ce programme repose sur quatre axes principaux à savoir la jeunesse, le développement régional, l'emploi et la justice sociale.⁶

⁴ Elle s'est fixé les objectifs suivants :

« - la nécessité pour l'Assemblée Nationale Constituante (ANC) de délimiter officiellement et avec précision la durée de son exercice pour l'écriture de la Constitution, d'entamer immédiatement les préparatifs des prochaines élections dans les délais impartis ;
- la mise en place d'un plan de sauvetage de l'économie nationale, fondé sur le consensus afin de recouvrer la confiance des citoyens, ;
-la nécessité sur le plan social d'accorder un intérêt accru aux jeunes et d'établir un plan urgent en faveur des catégories et des régions précaires sur la base de l'équité sociale et de la solidarité nationale ;
-le lancement, dans un cadre de consensus national, du processus de la justice transitionnelle --la rupture avec les dangers d'un retour à l'interférence entre l'appareil de l'État et les appareils des partis au pouvoir tout en garantissant la neutralité de l'administration ;
-la neutralité des mosquées tout en mettant un terme au phénomène des milices et en évitant tout retour à la dictature ;
-la sauvegarde des libertés collectives et individuelles acquises et les prémunir de toutes les éventuelles violations et menaces, et ce aussi bien pour la liberté de la presse, d'expression et d'organisation tout en préservant les acquis modernes pour la société tunisienne et en premier les droits de la femme ;
-l'application de la loi de façon à prévenir les dangers du terrorisme ;
-la consolidation du rôle de la Tunisie au niveau international. »

⁵ Le noyau des membres de l'ANC rallié à NidaaTounes était formé par six dissidents (quatre d'Ettakatol, un du Congrès pour la République et un de la Pétition populaire) ; six autres l'ont rejoint mais sept en ont démissionné par la suite, notamment Ibrahim Kassas, Mouldi Zidi, JamelGargouri, DhamirMannaï, ChokriYaïche et Mohamed Ali Nasri, réduisant leur nombre à cinq membres : KhemaïsKsila, RabiâaNajlaoui, Abdelaziz Kotti, Fatma Gharbi et AbdelmonemKrir.

⁶ Voir ZINE (Imen) , « Tunis : le programme économique de NidaaTounes sous la loupe », *L'Économiste maghrébin*, 22 septembre 2014

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

Beaucoup d'observateurs estiment que la déclaration de Caïd Essebsi, faite le 20 octobre lors d'un meeting populaire,⁷ est un facteur déterminant de la réussite de la campagne de son parti. En effet, il affirme alors que quiconque ne voterait pas pour NidaaTounes est en fait un électeur d'Ennahdha²¹. Il porte ainsi un coup fatal aux partis centristes et démocratiques (Al Joumhouri, Ettakatol, l'Alliance démocratique, l'Initiative nationale destourienne, etc.) dont l'électorat potentiel est amené à voter pour NidaaTounes, les condamnant à des résultats médiocres.

Les résultats des législatives du 26 octobre 2014 ont placé NidaaTounès, qui ne faisait pas partie de l'échiquier politique tunisien en 2011, en première position avec 86 sièges gagnés, soit presque 40% des sièges à l'Assemblée des Représentants du Peuple.

D'aucuns, estime que NidaaTounès a adopté une stratégie victorieuse en deux temps. Le parti a travaillé dans un premier temps pour opérer ou précipiter une bipolarisation du paysage politique, dans l'espoir d'en être le bénéficiaire. Le fait que son leader charismatique Béji Caïd Essebsi ait choisi de mettre à l'honneur la défense du drapeau tunisien, du croissant et de l'étoile, à un moment où les drapeaux noirs des salafistes fleurissaient un peu partout, n'est pas anodin. Dès le départ, Nidaa a adopté un positionnement clair et facile à identifier, en s'inscrivant dans une filiation républicaine et nationaliste. Une fois la bipolarisation advenue dans les esprits, intervint dans un deuxième temps l'appel culpabilisant au "vote utile" qui a permis de boucler la boucle. Voter utile signifiait voter Nidaa de préférence à tout autre parti démocrate ou séculier, afin d'éviter la dispersion des voix du camp progressiste, qui avait caractérisé les élections à l'Assemblée constituante d'octobre 2011. Et, surtout afin que la mise en oeuvre des dispositions de l'article 89 de la nouvelle Constitution, confiant la mission de Chef du Gouvernement à une personnalité choisie par le parti ayant le plus de sièges à l'ARP, ne profite pas au parti islamiste d'Ennahdha.⁸

⁷A Hammam Lif.

⁸ L'article 89 (paragraphe 2) de la constitution adoptée le 26 janvier 2014 dispose : « Dans un délai d'une semaine suivant la proclamation des résultats définitifs des élections, le Président de la République charge le candidat du parti politique ou de la coalition électorale ayant obtenu le plus grand nombre de sièges au sein de

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

Manifestement, le mot d'ordre du vote utile a porté ses fruits puisque la dispersion des voix a été très faible, en dépit d'un nombre de listes électorales (1327)⁹ presque aussi élevé qu'en octobre 2011.¹⁰ Mais peut-on dire, pour autant, qu'il s'agit d'un plébiscite ? Nida s'est positionné sur les thématiques du "contre", contre Ennahdha, contre la dispersion. Il n'est pas allé chercher un vote d'adhésion, il est allé chercher plus large. On peut donc parler, à la rigueur, d'un plébiscite contre Ennahdha, mais qui ne signifie pas forcément une adhésion pleine et entière à Nida Tounès. De ce fait, au lendemain de la victoire du candidat de NidaaTounès aux élections présidentielles, L'Editorial du Monde rappelait en parlant dudit parti que « son seul vrai ciment est son opposition à l'islamisme politique. »¹¹

La victoire du parti NidaaTounès aux élections présidentielles qui se sont déroulées en deux tours (23 novembre et 21 décembre 2014) est due, avant tout, aux qualités de son candidat M. Béji Caïd Essebsi .

M. Béji Caïd Essebsi, leader charismatique de NidaaTounès est âgé de 88 ans, un homme du passé , de l'Ancien régime, un bourguibiste de souche, qui s'est éclipsé pendant une vingtaine d'années à la suite de la disparition du bourguibisme lui-même, puis qui a réussi à refaire surface à la faveur d'un coup de pouce du destin, l'appel du président intérimaire Foued Mbazzâa, qui l'a sollicité pour diriger le gouvernement, face au manque criant d'expérience politique des technocrates de Ben Ali, et de la nouvelle classe politique, issue de l'opposition et de la révolution, aussi pure soit-elle et aussi titrée en matière de militantisme. M. Caïd Essebsi qui est paradoxalement un homme du passé a su en 2011 baliser le chemin de l'avenir, cet ancien serviteur du régime autoritaire bourguibien a su réhabiliter la démocratie, gravement menacée, par la seule force de la persuasion. C'est un candidat tranquille, doté de quelques certitudes et de convictions fortes. Un homme qui n'a

l'Assemblée des Représentants du Peuple de former le Gouvernement dans un délai d'un mois renouvelable une seule fois. En cas d'égalité du nombre des sièges, le plus grand nombre de voix est retenu. »

⁹ Au terme du dépôt des candidatures, 15 652 candidats sont annoncés sur 1 500 listes, soit 910 listes de partis, 472 listes indépendantes et 158 listes de coalition, 1 382 listes se présentant en Tunisie et 118 à l'étranger. La circonscription électorale de Gafsa compte le plus de listes (81) et celle de Kébili le moins de listes (33). Néanmoins, et après examen des listes et épuisement de tous les recours possibles, 1 327 listes sont validées. Elles se répartissent en 803 listes de partis, 159 listes de coalitions et 365 listes indépendantes ; 148 têtes de listes sont des femmes soit 11,26 % du total.

¹⁰ Lors des élections de l'ANC , du 23 octobre 2011, 11 686 candidats se présentent sur un total de 1 517 listes qui se sont opposés dans les 33 circonscriptions électorales.

¹¹ Le Monde du 23 décembre 2014 « Démocratie l'exemple vient de la Tunisie, Editorial, p. 25.

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

cessé d'être constant durant son long itinéraire politique, cohérent envers lui-même, malgré les épreuves traversées sous la colonisation, dans l'indépendance, comme après la révolution. Le poids de l'âge s'est avéré une vertu de sagesse. Un moyen de faire la jonction entre les anciens et les modernes, ou de situer « la conscience politique » à l'intérieur de « la conscience historique »¹², comme le dit si bien Hélé Béji dans un nouveau livre qui vient de paraître : « Béji Caïd Essebsi. L'inspiration tunisienne » (p.67).

M. CaidEssebsi, a su fédérer plusieurs soutiens autour de sa candidature, notamment ceux de plusieurs partis politiques, comme l'UPL, AfekTounès, Al-Moubadra, le Mouvement National, Al-Massar, le Mouvement Destourien, le Parti des Forces du 14 janvier, l'Action Nationale Démocrate, le Parti Socialiste, le MDS ; ainsi que l'appui de plusieurs personnalités indépendantes, y compris celles de certaines qui se sont présentées au 1^{er} tour, comme Mustapha Kamel Ennabli, LarbiNasra, Samir Abdelli et bien d'autres.

En fait, le vainqueur du deuxième tour des élections présidentielles avec 55,68% des suffrages a appris et expérimenté sa philosophie de rassembleur chez Bourguiba et les destouriens. Il l'a pratiqué encore dès sa désignation comme premier ministre après la révolution, en associant quelques partis au gouvernement, du moins au début, en dialoguant avec les manifestants de Kasbah 2 et les différents partis. Puis, il a imposé ces mêmes vertus de rassemblement dans son propre parti, NidaaTounès, en établissant des règles de cohabitation entre les destouriens et les démocrates, les anciennes et les nouvelles générations, malgré les tensions qui ont pu avoir lieu entre ces deux tendances. D'où la confiance qu'il inspire aux Tunisiens de tous genres.

M. CaidEssebsi, qui vient de démissionner de la direction du NidaaTounès, pour devenir Président de tous les tunisiens, fait du dialogue la vertu première de la politique. Il écoute son environnement, discute avec ses amis comme avec ses ennemis, au sein comme à l'extérieur du parti, sur le plan interne, comme sur le plan international. C'est un pragmatique, pas un idéologue. Il n'est alors pas étonnant que son discours soit modéré, s'appuyant sur ce qui est censé rassembler le plus les Tunisiens.¹³

¹² BEJI (Hélé), « Béji Caïd Essebsi. L'inspiration tunisienne », 2014, p. 67

¹³ M. CaidEssebsi, adopte un langage simple, qui ne s'incommode pas de style littéraire, compris par le peuple : masse et élite. Il est à l'aise avec tout le monde. Il se départ rarement de son humour, qui ne le quitte jamais, même lorsqu'il taquine ses adversaires. Mais, il n'oublie pas de réciter quelques versets de coran dans toutes

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

Dès la victoire de son parti aux législatives, CaidEssebsi a pensé déjà à une formule de compromis entre le respect du vote de la majorité (démocratie) et la nécessité de la concertation et de la collaboration entre les cinq forces les plus représentatives de l'assemblée (réalisme de l'étape). Son esprit rassembleur, son pragmatisme et sa modération peuvent l'y aider. Pour un parti majoritaire laïc, collaborer même avec Ennahdha, qui ne croit au fond qu'aux rapports de force, même si elle cherche à s'insérer au jeu démocratique, est de nature à limiter sa capacité de nuisance et à stabiliser le jeu politique. Il n'ignore pas que la locomotive elle-même du train ne peut avancer seule sans les autres wagons qui la suivent derrière.

Ainsi, M. CaidEssebsi est peut-être une figure de l'Ancien régime, mais il a déjà commencé à sauver le nouveau régime, celui de la IIème République naissante, comme il a sauvé la démocratie elle-même par le rétablissement du contre-pouvoir (NidaaTounès), qui concrétise désormais l'alternance avec les Islamistes du Parti Ennahdha.

2-Recul relatif des Islamistes d'Ennahdha :

Le Mouvement Ennahdha , signifiant Mouvement de la Renaissance, est le principal parti politique islamiste en Tunisie. Il est fondé le 6 juin 1981 sous l'appellation de Mouvement de la tendance islamique (MTI) avant de changer de nom en février 1989.¹⁴ Longtemps interdit, et ses dirigeants emprisonnés, persécutés ou contraints à l'exil,¹⁵ il est légalisé le 1^{er} mars 2011 par le gouvernement d'union nationale instauré après le 14 janvier 2011.

les circonstances, pour rappeler à qui veut bien l'entendre, que les tunisiens civils et modernes n'ont pas de problème avec l'islam. Son islam est surtout d'usage politique, un message d'authenticité, voire de tunisianité. C'est peut-être là que réside le secret de sa popularité. Le surnom, empreint d'affectuosité de « *Bejbouj* », qui lui a été donné par les jeunes mêmes, vient sans doute de là. Les Tunisiens se sentent proches de cet homme dont l'âge avancé ne semble gêner que ses adversaires.

¹⁴ Voir, BURGAT (François) ,*L'Islamisme au Maghreb*, éd. Karthala, Paris, 1988.

¹⁵ Voir, BEAU (Nicolas) et TUQUOI (Jean-Pierre), *Notre ami Ben Ali*, éd. La Découverte, Paris, 2002.

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

Ennahdha obtint 89 sièges au sein de l'assemblée nationale constituante suite aux élections du 23 octobre 2011, ce qui en fait la première force politique du pays. Avec plus de 1.5 million de voix elle devançait largement son allier le Congrès pour la République (353000 voix). Le mouvement Ennahdha a remporté la première place dans trente-deux circonscriptions sur trente-trois, c'est-à-dire partout sauf à Sidi Bouzid, fief de la liste indépendante de la Pétition populaire.

En 2014, le mouvement Ennahdha, a décidé de participer aux seules élections législatives et de s'abstenir de présenter un candidat officiel pour les présidentielles. Lors de la campagne électorale il présentât un programme socio-économique étalé sur une période de cinq ans.

Ce programme, composé de cinq axes principaux, envisage de réaliser un taux de croissance de 5 % au cours des trois années suivantes et de 7 % à partir de 2018, se prononçant pour un secteur secondaire dynamique et une implication dans le système de l'économie mondiale avec des partenariats équilibrés et complémentaires. Il préconise une accélération de la réforme du secteur bancaire et financier, l'engagement d'une réforme fiscale visant la réalisation de la justice fiscale, une réforme des entreprises publiques, une réforme des caisses sociales, une optimisation de la compensation et l'intégration du secteur informel dans le secteur formel. S'agissant du programme de soutien économique, Ennahdhaa exprimé son souhait de mettre en place des programmes de promotion de l'emploi et de diminution du chômage, en opérant des réformes structurelles au niveau du système de l'enseignement mais aussi des programmes de restructuration économique et de promotion de l'exportation, surtout en matière de technologie, des programmes pour la modernisation du secteur touristique en diversifiant les produits. Le mouvement s'est prononcé, en outre, en faveur de la réalisation de la sécurité énergétique, de la résolution du problème de la rareté de l'eau, du développement du secteur agricole, ainsi que de la protection et de la préservation de l'environnement.

La campagne électorale de 2014 a beaucoup de caractéristiques semblables avec celle de 2011 et celle de 2014,. Dans les deux cas, le vote a été d'abord un vote de contestation. En 2011, il s'agissait de contester l'ancien régime et son système, d'opérer une rupture. Le parti qui incarnaient le mieux cette rupture, sur le plan culturel, identitaire et

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

politique à savoir Ennahdhal'avait largement emporté. Lors des législatives puis des présidentielles de 2014, la contestation a porté sur le régime de la troïka, les partis qui en émanaient, à leur tête Ennahdha, ont été sanctionnés plus ou moins durement. En 2011 déjà, les marqueurs de la différence s'étaient opérés sur les valeurs et le positionnement, bien davantage que sur les programmes.

Certes Ennahdha a déployé des moyens impressionnants lors de la campagne électorale de 2014 mais ceux-ci n'ont pas suffi à emporter la décision, car son message n'avait plus le même impact. La vraie différence entre les deux séquences électorales est d'ordre émotionnel : en 2011, l'énergie était chargée positivement, il était question de refonder l'État et la République, de réformer la société. Les fondements émotionnels de la campagne de 2014 étaient très négatifs, d'où la prolifération des attaques entre candidats, et la tonalité des discours, fondée sur la crainte. Force est de constater que l'état d'esprit de l'électeur lambda l'incitait, lors de ces élections, plus naturellement à voter "contre" qu'à voter "pour". Les gens ne savent pas exactement ce qu'ils veulent, mais ils savent ce qu'ils ne veulent pas.

Si l'on compare les chiffres réalisés par le parti Islamiste lors des élections législatives de 2014 et les élections de l'ANC de 2011, nous remarquerons que le nombre d'électeurs perdu par Ennahdha, est assez conséquent car celui-ci est passé de de plus de 1.5 million de voix en 2011 à moins de 950 milles voix (947 034), soit une perte de 554286 électeurs (environ 37%). Le vote sanction, les perspectives d'une alternance conduite par NidaaTounes, ont eu raison de la prépondérance d'Ennahdha. En effet, le passif de l'ère du gouvernement de la Troika, a conduit beaucoup d'électeurs à voter contre Ennahdha, dont des femmes en grand nombre.¹⁶

Cependant, on est en droit d'affirmer que la défaite d'Ennahdha n'est que toute relative. En effet, elle demeure un parti très important, nous dirons même, que pour l'instant, il est mieux organisé et structuré et qu'il compte dans ses rangs plus de militants

¹⁶ Les femmes tunisiennes ont bruyamment exprimé leur hostilité au gouvernement de la Troika, qui faisait peser des menaces sur le modèle sociétal dans lequel la femme tunisienne jouissait de droits incomparables avec ceux des femmes dans les autres pays arabes. Elles se sont particulièrement illustrées lors de la manifestation organisée vers le siège de l'ANC, le 13 août 2013, en plein sit-in du départ. M. CaidEssebsi a déclaré être redevable aux femmes tunisiennes pour sa victoire aux présidentielles de 2014.

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

inconditionnels que le parti vainqueur aux élections de 2014. En outre, le parti islamiste est la seule formation, représentée dans le quinté de tête aux élections d'octobre 2011, à se maintenir, car ledit mouvement a seulement rétrogradé à la deuxième place, passant de 41% des sièges à l'ANC à environ 32% des sièges à l'ARP, ne perdant ainsi qu'une vingtaine de sièges (reculant de 89 sièges à l'ANC à 69 sièges à l'ARP), au même moment son ex-allié de la troïka, Ettakatol, le parti de Mustapha Ben Jaâfar, le président de l'Assemblée constituante sortante, classé quatrième en 2011, avec vingt sièges, a tout perdu et a été éjecté hors de l'Assemblée.

3- Déclin de certaines formations moyennes et ascension d'autres

Plus que d'un déclin, on est en droit de parler de débâcle des listes se réclamant du camp démocratique et progressiste, à l'exception de celles du Front populaire. En l'absence de sondages préélectoraux, interdits par la législation électorale, les résultats ont dépassé les prévisions des analystes politiques les plus pessimistes. En effet, des partis comme Ettakatol,¹⁷ Al Massar,¹⁸ le Parti Populaire Progressiste,¹⁹ le Mouvement Wafa²⁰ etc. ont

¹⁷ Le Forum démocratique pour le travail et les libertés ou FDTL, mieux connu sous le nom de Ettakatol, est un parti politique social-démocrate fondé le 9 avril 1994 et reconnu le 25 octobre 2002. Au début des travaux de l'ANC en novembre 2011, le Parti Ettakatol comptait 20 élus. Mais suite à des scissions, provoquées par son intégration de la coalition gouvernementale conduite par le parti islamiste d'Ennahdha (dite Troïka), Ettakatol ne comptait plus vers la fin du mandat de la constituante en novembre 2014 que 12 membres. Lors des législatives de 2014, il récoltât 0,72% des suffrages nationaux, et se trouvât démuné de toute représentation à l'ARP.

¹⁸ Au début des travaux de l'ANC en novembre 2011, le Pôle démocratique moderniste comptait 5 élus. Mais suite à des ralliements de quatre membres d'Ettakatol et d'un membre de l'Alliance démocratique, ce parti comptait plus vers la fin du mandat de la constituante en novembre 2014, 10 membres. Au cours dudit mandat, cette formation changeât de dénomination pour devenir Devient la Voie démocratique et sociale (Al Massar). Lors des législatives de 2014, il brouillât encore une fois sa visibilité auprès de son électorat en s'alliant avec une toute petite formation appelée Parti du travail Patriotique et Démocratique, sous la bannière de l'Union pour la Tunisie. Renforcé par l'inclinaison des électeurs pour le vote utile, ce parti subit une déroute en obtenant 0,82% des suffrages nationaux, ce qui induit une absence totale de représentation au sein de l'ARP.

¹⁹ Inexistant lors du début des travaux de l'ANC, il fut présent à la constituante essentiellement grâce à la dissidence d'un élu, M Hichem Hosni qui a fondé le Parti Populaire Progressiste (PPP). Ce parti ne comptait vers la fin du mandat de la constituante en novembre 2014 qu'un seul élu. Ne présentant de listes que dans quelques circonscriptions, il n'a obtenu que peu de voix lors des législatives de 2014, il n'a donc pas de représentation à l'ARP.

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

quasiment disparu de la représentation parlementaire. Alors que d'autre, tels Al Joumhouri,²¹ le CPR²², l'Alliance Démocratique,²³ l'Initiative nationale destourienne,²⁴ ont désormais une représentation quasiment symbolique au sein de l'ARP, variant de un à trois sièges. Ils paient ainsi le prix de leurs divisions et de leur servilité à l'égard de l'un ou l'autre des chefs de file du jeu bipolaire mené par NidaaTounes et Ennahdha.

Cependant, la plupart de ces partis de la mouvance démocratique et progressiste, ont en dépit de leurs scores catastrophiques aux législatives, présenté des candidats à la présidentielle. En ne tirant pas les conséquences du vote de défiance exprimé par les électeurs lors des législatives du 26 octobre, la plupart d'entre-eux essayèrent une Bérézina.²⁵ En effet, à l'exception particulière du candidat Moncef Marzouki (qui s'est présenté en tant que candidat indépendant mais qui était soutenu par le CPR, dont il était le Président Honoraire), les candidats des autres partis, qui portent personnellement une

²⁰ Inexistant lors du début des travaux de l'ANC, le Mouvement Wafa ou Mouvement de la fidélité est un parti politique fondé le 8 juin 2012 par Abderraouf Ayadi, ancien secrétaire général du Congrès pour la République (CPR), avec des dissidents de son ancien parti le CPR. Ce parti comptait vers la fin du mandat de la constituante en novembre 2014 sept élus. Lors des législatives de 2014, il récoltât 0,7% des suffrages nationaux, et se trouvât démuné de toute représentation à l'ARP.

²¹ Au début des travaux de l'ANC en novembre 2011, le Parti Démocratique Progressiste (PDP) comptait 16 élus, après la fusion avec le parti Afak, il est devenu Al Joumhouri. Mais suite à des scissions, ce parti ne comptait plus vers la fin du mandat de la constituante en novembre 2014 que 7 membres. Lors des législatives de 2014, il récoltât 1,47% des suffrages nationaux, ce qui lui permit d'avoir un seul siège à l'ARP.

²² Le Congrès pour la République (CPR), 2^{ème} force politique après le 23 octobre 2011, comptait au début des travaux de l'ANC en novembre 2011, un groupe parlementaire de 29 membres. Cependant, ledit groupe connut la dissidence de 17 membres. Ainsi trois membres allèrent vers le Courant démocratique dirigé par M. Mohamed Abbou, cinq allèrent vers le Mouvement Wafa dirigé par M Abderraouf El Ayedi, deux renforcèrent les rangs d'Ettakatol, un a intégré le parti NidaaTounes, un a fondé le Parti de l'envol vers l'avenir (Al Iklaâ) et cinq devenus indépendants. Lors des législatives de 2014, le CPR n'obtint que 2,14% des voix (soit 72 942 voix contre 353000 voix obtenus en 2011), ce qui ne lui permet que d'obtenir 4 sièges à l'ARP.

²³ Inexistant lors du début des travaux de l'ANC, il fut présent à la constituante essentiellement grâce à la dissidence d'élus du Parti Démocratique Progressiste (PDP). Ce parti comptait vers la fin du mandat de la constituante en novembre 2014 que 11 élus ralliés. N'obtenant que 1,27% des suffrages nationaux lors des législatives de 2014, il doit le gain de son unique siège à l'ARP plus aux qualités et au rayonnement personnel du candidat (Homme d'affaire, notable de sa circonscription et Président d'un Grand Club de Foot-ball) qu'à celui du parti.

²⁴ Au début des travaux de l'ANC en novembre 2011, le Parti de l'Initiative nationale destourienne comptait 5 élus. Mais suite à une scission et à l'exclusion d'un membre, ce parti ne comptait plus vers la fin du mandat de la constituante en novembre 2014 que 3 membres. Lors des législatives de 2014, il récoltât 1,32% des suffrages nationaux, ce qui lui permit d'avoir trois sièges à l'ARP.

²⁵ En rapport avec la Campagne de Russie menée par Napoléon Bonaparte, la Bérézina est resté dans le vocabulaire français comme un équivalent de « déroute », ou plutôt d'hécatombe, de graves pertes subies lors d'une situation complètement désorganisée.

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

lourde responsabilité dans la débâcle de leur formation n'ont pas eu la décence de se retirer de la compétition, obtenant les résultats que l'on sait.²⁶

Face au déclin des formations qui occupaient quatre des cinq premières places (soit de la 2^{ème} à la 5^{ème} place) dans la hiérarchie des formations politiques de l'ANC. On assistât à l'ascension de trois formations dans le quinté des partis parlementaires les plus importants. Il s'agit du parti politique l'Union patriotique libre (UPL), de la coalition du Front populaire ou l'Union patriotique libre UPL et du parti AfekTounes. Certes, ces formations faisaient, d'une manière ou d'une autre, partie de l'ANC, mais elles ont connu une montée en puissance lors des élections de l'ARP.

L'Union patriotique libre (UPL), dirigée par Slim Riahi, riche président d'un des deux Clubs de football les plus populaires de Tunisie,²⁷ a mené campagne à grands frais dans les zones défavorisées. Le sport est assurément un puissant mobilisateur, en Tunisie et ailleurs, qui permet de toucher les jeunes et d'atteindre les quartiers les plus populaires.²⁸

La campagne de l'UPL fut efficace, elle a permis à ce parti d'accroître son capital de voix d'une manière substantielle par rapport aux élections de 2011. Ainsi, le nombre de voix s'est accru de 85 845, alors que celui des sièges a augmenté de 2 dans l'ANC à 16 dans l'ARP. Cependant, beaucoup de questions se posent à propos du parti de celui que le journal *Le Monde* a qualifié de "Berlusconi tunisien"²⁹, notamment s'agissant de l'origine de sa fortune ainsi que sur la question du respect du plafond des dépenses électorales déterminé

²⁶ Ainsi, M. Ahmed Najib Chebbi candidat du parti Al Joumhoury a obtenu seulement 1,04% des voix, soit moins que son propre parti lors des législatives de 2014, qui récoltât 1,47% des suffrages nationaux. Quant au candidat du parti Ettakatol, M. Mustapha Ben Jaafar, Président de l'Assemblée sortante, il n'obtint que 0,67% des suffrages au premier tour des présidentielles, soit légèrement moins que les 0,72% des suffrages nationaux obtenus par son parti lors du scrutin du 26 octobre 2014. M. Mohamed Hamdi, candidat du Parti de l'Alliance Démocratique est crédité de 5593 voix (soit 0,17% du suffrages exprimés), soit beaucoup moins que les 1,27% des suffrages nationaux, obtenus par le parti qu'il dirige, lors des législatives de 2014.

²⁷ En l'occurrence le Club Africain. Cette présidence pose un problème de conformité avec les dispositions du décret-loi n° 2011-88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations, (JORT n° 74 du 30 septembre 2011, p. 1997) qui interdit le cumul de fonctions de direction des associations et des partis politiques.

²⁸ Deux autres personnalités du monde du football ont d'ailleurs été élus députés en octobre 2014. Il s'agit de M. Moncef Sellami, ancien président du Club sportif sfaxien et qui demeure l'un de ses principaux bailleurs de fonds (élu en dépit de ses talents d'orateur fort limités), et M. Ridha Charfeddine, président de l'Etoile du Sahel.

²⁹ BOZONNET (Charlotte), 'Slim Riahi : Le Berlusconi tunisien', *Le Monde* du 22 novembre 2014.

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

par la loi électorale, tant pour les listes candidates aux législatives qu'aux candidats aux présidentielles.

Les analystes politiques, estiment les accusations de populisme fondées et se méfient d'une absence d'un positionnement politique claire, de là ce parti risque d'être un allié très instable au sein d'une quelconque coalition.

La quatrième force politique dégagée par les élections de l'ARP, est le Front populaire, coalition peu homogène³⁰ formée de partis politiques d'extrême gauche ou nationalistes arabes et dont le ciment semble être les épreuves qu'ils ont subies en 2013 par l'assassinat de deux de leurs leaders à savoir feu ChokriBelaid et feu Mohamed Brahmi ainsi que leur farouche opposition à la bipolarisation concrétisée par les deux acteurs majeurs que sont Ennahdha et NidaaTounes. D'aucuns, pensent que cette coalition n'a pas su bonifier le capital sympathie que symbolise le rassemblement historique du 8 février 2013 à l'occasion des funérailles de feu ChokriBelaid et ce en n'obtenant que 15 sièges à l'ARP. Certains estiment, qu'au vu du manque de réalisme révélé par leur discours, le contenu de leur programme économique et la nature de leur vision du Monde, les dirigeants du Front populaire se sont taillés une réputation d'éternels opposants qui ne sauraient envisager sérieusement une stratégie de gouvernement.

A l'opposé la cinquième formation de l'ARP, à savoir AfekTounes, parti très libéral et qui semble adepte d'un pragmatisme à toute épreuve. A su améliorer son capital de voix par rapport à 2011, avec 26428 nouveaux électeurs et un doublement du nombre de ses parlementaires qui est passé à huit. Cette ascension semble être due à l'un des rares programmes qui aient su drainer un public de jeunes électeurs. Le travail de terrain fait par les militants du parti semble avoir été fait en profondeur et avoir usé d'un ton persuasifs qui a permis à ce parti d'obtenir les faveurs d'un électorat qui aurait voté indifféremment à l'une des autres formations de la famille démocratique ou se serait tout simplement abstenu. Le positionnement claire de ce parti, ainsi que son pragmatisme en font un allier idéal dans une coalition gouvernementale, mais son poids limité à l'intérieur de l'ARP en fait un allier

³⁰ Pour preuve, la longueur excessive des tractations nécessaires pour prendre les décisions, notamment celles de déterminer les têtes de listes pour les législatives du 26 octobre 2014.

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

insuffisant pour favoriser la stabilité gouvernementale recherchée par la formation pivot de la future coalition qu'est Nidaatounes.

4- Un paysage politique peu propice à la stabilité gouvernementale

Selon une croyance largement partagée à l'intérieur comme à l'extérieur, la Tunisie de l'après 14 janvier 2011 n'a été préservée du chaos, de la guerre civile ou d'un scénario à l'égyptienne que grâce à la pratique politique du consensus.

Acceptons-en le postulat, sauf qu'il s'agit en l'occurrence de compromis et non pas de consensus et qu'en tout état de cause, le recours au compromis, pour utile qu'il ait été lors de la période transitoire, pourrait ne pas correspondre aux impératifs de la période qui s'ouvre.

Au-delà du vote utile, la victoire de NidaaTounes semblerelèver du miracle. Dans l'ensemble des pays de ce monde, aucun parti politique n'a pu se construire et gagner les élections dans un contexte démocratique post -révolutionnaire et en deux ans. Certes, il fallait une figure de proue pour rééquilibrer le paysage politique. Gagner par l'unique argument du vote utile peut n'induire qu'une victoire éphémère.

Aujourd'hui 31 décembre 2014 sera investi le nouveau Président, entre temps, les tractations continuent dans la mesure où NidaaTounes le parti vainqueur aux élections ne possède qu'un groupe parlementaire qui compte, au plus, grâce à de récents ralliements de 4 nouveaux membres,³¹ 90 membres. Il pourra aussi compter sur des alliés, proches idéologiquement et qui ont clairement affiché leur soutien au candidat de NidaaTounes aux Présidentielles, à savoir le Parti AfekTounes, Initiative nationale destourienne, mais ces alliés ne possèderaient que près de 101 sièges³² sur les 109 nécessaires. Ils doivent donc faire des concessions à l'une des trois autres formations qui ont gagné le plus de sièges, à savoir, Ennahdha, le Front populaire ou l'Union patriotique libre UPL. Or, au moins deux

³¹ Il s'agit de : M. Touhami Abdouli, du Front National du Salut, de M. Abderrazzak Chraïet de la liste indépendante Majd Tounes, de M. Fayçal Tebbini, de la Voix des Agriculteurs et de M. Riadh Jaïdane de l'Appel des Tunisiens à l'étranger.

³² En additionnant 90 membres du groupe de NidaaTounes aux 8 députés AfekTounes, aux 3 membres de l'Initiative nationale destourienne.

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

des dites formations sont plutôt des adversaires politiques, soit en premier lieu le Parti Ennahdha, et à un degré moindre le Front populaire. Quant à l'Union patriotique libre (UPL), qui semble être l'allié le plus probable, il est catalogué par de nombreux observateurs, comme étant un parti populiste et dont la ligne politique est peu lisible, ce qui risque d'en faire un allié très instable. Cependant, certains indices de rapprochement entre l'Union patriotique libre (UPL) et NidaaTounes sont à relever. Il s'agit notamment, du soutien clair apporté par l'Union patriotique libre à la candidature de M. CaidEssebsi à la veille du 2^{ème} tour des Présidentielles, mais aussi de l'appui donné par le groupe NidaaTounes à l'ARP à la candidature de la députée UPL Mme Faouzia Ben Foudha, qui a conduit à son élection à la fonction de 2^{ème} vice-président de l'ARP. L'alliance avec le Front populaire, coalition assez hétéroclite dominée par des partis politiques d'extrême gauche, disposant de quinze sièges à l'ARP, elle semble assez hypothétique, d'une part parce que ladite coalition bien qu'exprimant son hostilité à l'adversaire de M. CaidEssebsi aux Présidentielles n'a pas s'accorder sur l'octroi d'un soutien clair à celui-ci. Mais le deuxième facteur est révélé par un programme économique focalisant sur un modèle de développement dans lequel l'Etat se taille une place de choix et qui est peu favorable à l'ouverture économique de la Tunisie sur le Monde ce qui en fait un programme difficilement compatible avec celui de NidaaTounès, très libéral. Le front populaire risque d'être un allié peu fiable pour NidaaTounès dans un contexte qui nécessite de prendre des mesures très importantes mais aussi très impopulaires.

Il reste donc les Islamistes d'Ennahdha, qui pourrait être un allié passible de permettre à NidaaTounes, l'obtention d'une majorité confortable à l'ARP (de plus des deux tiers), qui rendrait, théoriquement, la conduite des affaires de l'Etat plus aisée et fournirait une stabilité certaine au gouvernement. Or, le problème est que l'électorat de NidaaTounes a voté justement pour ce parti afin de chasser les islamistes du pouvoir. Toute alliance franche avec les islamistes risque d'avoir des incidences fâcheuses sur la cohésion interne du parti (vagues de démissions) et sur la crédibilité du parti auprès de ces électeurs de 2014, qui risquent de le sanctionner dès la première échéance électorale (notamment les élections municipales ou régionales, à venir). Le flou quant aux intentions des deux acteurs de la

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

bipolarisation de la scène politique tunisienne, s'accroissant du fait d'indices contradictoires de rapprochement ou de défiance.

Dans le chapitre rapprochement, nous relevons en premier lieu les déclarations très conciliantes notamment prononcées par les leaders des deux formations politiques majeurs. En deuxième lieu, nous remarquons que l'instance délibérante au sein du mouvement Ennahdha a déclaré, par deux fois, à la veille des deux tours des élections Présidentielles observer une posture de neutralité, renonçant à accorder son appui officiel à son allié au sein de la Troïka M. M. Moncef Marzouki. En troisième lieu, nous relevons le geste très significatif qui fut l'appui mutuel d'Ennahdha et de NidaaTounès à leurs candidats respectifs aux postes de Président et de Vice-Président de l'ARP, à savoir le Vice-Président de NidaaTounès M. Mohammed Ennaceur³³ et le Vice-Président d'Ennahdha M. Abdelfatteh Mourou. Ce dernier geste est d'autant plus significatif que l'élection de M. Mourou s'est faite au détriment de la veuve du martyr Mohamed Brahmi.³⁴

Mais cependant, nous relevons des signes de défiance dans les rapports des deux grands acteurs du paysage politique tunisien. En premier lieu, l'appui officiel et massif octroyé par les bases, et même des dirigeants, du parti Ennahdha à M. M. Moncef Marzouki, qui fut l'adversaire direct de M. Caid Essebsi, lors du deuxième tour des élections Présidentielles et qui explique largement l'énorme décalage entre la performance réalisée par le parti CPR aux législatives et M. Marzouki Président d'honneur dudit parti.³⁵ En second lieu, plusieurs déclarations de dirigeants de NidaaTounès, indiquent que le parti d'Ennahdha sera consulté lors de la formation du gouvernement mais qu'il n'aura pas de représentants

³³ En effet, alors même que NidaaTounès ne dispose, au plus, que d'un groupe de 90 parlementaires, M. Mohammed Ennaceur a été élu Président de l'ARP avec 176 voix sur 214 présents. (Quatre bulletins ont été annulés et il y a eu 34 bulletins blancs.)

³⁴ En effet, alors même que le mouvement Ennahdha ne dispose, que d'un groupe de 69 parlementaires, M. Abdelfatteh Mourou a été élu Vice-Président de l'ARP avec 157 voix sur 214 présents. Alors que Mme Mbarka Ouainia veuve du martyr Mohamed Brahmi (député de l'ANC, assassiné le jour de la fête de la République, le 25 juillet 2013), candidate du Front Populaire n'avait obtenu que 33 voix.

³⁵ Rappelons que le CPR n'obtint lors des législatives de 2014 que 2,14% des voix (soit 72 942 voix), alors que M. Moncef Marzouki a obtenu 44,32% des suffrages exprimés lors du second tour des élections Présidentielles (soit 1 378 513 voix). La différence entre le score du Parti et de son Président d'honneur est de 1305 571, ne peut s'expliquer que par un apport massif du réservoir de voix d'Ennahdha qui est de 947 034 électeurs ayant voté pour le mouvement islamiste lors du scrutin du 26 octobre 2014.

ETUDE SUR LA TUNISIE POSTELECTORALE : UN PAYSAGE POLITIQUE RECOMPOSE

en son sein. En troisième lieu, certains partis politiques proches de NidaaTounes, tel le parti de la Voie démocratique et sociale (Al Massar) affirme n'accorder sa caution politique qu'à un gouvernement ne comportant aucun membre du parti Ennahdha.

En somme, si les électeurs ont été nombreux à accorder leur confiance à NidaaTounes et à son Président, ils ne lui ont, toutefois, pas octroyé la majorité absolue au sein de l'ARP. Mais ce qui rend les choses plus difficile, c'est que la configuration des autres composantes de l'ARP, ne compte pas d'alliés naturels et surs, ayant un poids suffisant pour permettre l'édification d'une majorité parlementaire stable qui favoriserait la stabilité gouvernementale. Les alliances contre nature sont les plus disponibles. Il s'agit d'un vrai casse-tête dans un contexte national et international périlleux qui nécessite de prendre des mesures courageuses et douloureuses qui requièrent un minimum de consensus.